

Maffliers, le 20 Novembre 2007

C.P.D.P.
Commission Particulière du Débat Public
59, Avenue de l'Europe
Z.I. de Domont
95530 DOMONT

Objet : Prolongement de l'A16 de
l'Isle Adam à la Francilienne

Madame,

Nous avons suivi avec grand intérêt les différentes thématiques concernant le débat relatif au prolongement de l'autoroute A16 de l'Isle Adam à la Francilienne qui s'est tenu du 11 septembre au 24 Novembre 2007.

Notre village étant un des acteurs principaux, il nous semblait nécessaire de vous faire part, en tant que citoyens et non en tant qu'élus, de notre position qui soutient incontestablement **le tracé B** et ce, pour plusieurs raisons :

- en terme de coût, il est le moins onéreux : 145 millions d'Euros),
- c'est le tracé qui nécessite le moins d'expropriations et l'emprise agricole n'est que de 44 ha, même si malheureusement cela reste encore beaucoup trop,
- il prend en compte le flux local très important qui arrive de l'Oise et qui se dirige vers le nord de Paris, ce qui permet à ces usagers de la route d'effectuer un tracé court,
- la possibilité de **supprimer le demi-échangeur** au nord de Maffliers au-dessus de la bretelle de Presles afin de dissuader les automobilistes départementaux d'utiliser la Nationale 1 comme ils avaient l'habitude de le faire. Il sera facile aux usagers de pouvoir se rendre sur l'Isle Adam en passant directement par la direction de Presles en utilisant la RD78 puis la RD64E, ou par Nerville, ou encore en récupérant l'autoroute A16 à hauteur de Montsault.
- le contournement offre toutes les garanties d'absorber tout le trafic actuel non communal de la RN1 et permet la réalisation d'aménagements sur l'ancien tracé pour en faire une voirie locale : faible trafic et vitesse réduite. Nous passerions sur la RN1 de 3.350 véhicules/h à 500 véhicules, soit 85 % de moins (contre 77 % pour les autres tracés).

Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés que rencontrent les riverains de la Nationale 1 depuis des années. En effet, depuis 30 ans déjà, ils subissent la pollution, mais également les nuisances sonores, la dangerosité des lieux pour entrer chez eux parce que la vitesse des véhicules qui les suivent ne permet pas de pouvoir accéder à leurs propriétés sans danger, la traversée piétonnière est quasi impossible en raison de la vitesse excessive, le flux de voitures est important (35.000 véhicules jour), et l'absence de luminaires apporte un autre risque, etc...

Aujourd'hui, et suite à la réunion du 9 Novembre dernier, une nouvelle inquiétude est venue s'abattre sur les Maffliérois, puisque le financement de la requalification de la RN1 dans la traversée de Montsault et Maffliers n'est à ce jour pas réglé et risque d'échoir aux collectivités locales contrairement à ce qui avait été suggéré initialement. Devons-nous garder l'espoir de voir un jour la RN1 requalifiée ? Si elle ne l'est pas et si le demi échangeur est maintenu, quelque soit la solution choisie par Monsieur le Ministre, la RN1 sera toujours engorgée et l'enfer des riverains ne cessera jamais.

Nous tenons à réaffirmer notre totale opposition au choix de nos élus locaux qui ont mis une option sur les tracés A et C, et nous rejoignons le Collectif Plaine de France Ouest dans leur argumentaire :

- Ces tracés sont, de façon directe, les plus consommateurs de terres agricoles et naturelles (59ha pour le tracé A et 61ha* pour le tracé C) dans une zone déjà soumise à une très forte pression urbaine. Ces prélèvements ainsi que les inévitables effets de coupure et d'enclavement de parcelles associés, pourraient remettre en cause la survie même de certaines exploitations agricoles. De plus, l'extension de la coopérative Capafrance serait compromise, pénalisant ainsi l'ensemble de la filière agricole du secteur.
- Ces tracés favorisent naturellement un prolongement de l'A16 sous forme de voie départementale au delà de la francilienne, qui générerait un prélèvement de terres supplémentaire d'environ 200ha conduisant inéluctablement à une urbanisation de toute la frange sud de la Plaine de France.
- Ces tracés créent une enclave d'environ 200ha entre la Croix Verte et le futur échangeur de l'A16 sur la francilienne. Il est à craindre qu'à terme la totalité de cette surface (incluant notamment la « cueillette ») soit occupée par la zone d'activité actuellement en projet.
- L'impact sur le paysage sera majeur au niveau du raccordement sur la francilienne avec un échangeur visible de toute la plaine environnante et du Château d'Ecouen.
- Enfin, ils sont en complète contradiction avec les principes retenus au Grenelle de l'environnement concernant la nécessaire maîtrise de la consommation d'espaces et limitant les nouvelles infrastructures routières à la résolution des cas de congestion, de sécurité ou d'intérêt local. A cet égard, l'objectif du projet doit être de soulager les riverains de la RN1 et d'assurer la continuité de la francilienne au niveau de la Croix Verte et non de favoriser des déplacements routiers du nord de la région ou de départements limitrophes vers Roissy.

Ainsi, à Maffliers, les riverains de la RN1 ont souhaité co-signer ce document afin de pouvoir faire entendre la voix de la raison à notre Ministre, vous trouverez donc 238 signatures des Maffliérois qui soutiennent les propos de la présente.

Nous tenions à vous remercier d'avoir animé aussi justement les différents débats.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Cécilia WALLEZ,



Présidente de Maffliers 2008